Saint-Joseph et quels souvenirs ne laissent-ils pas après eux? quelle salutaire impression n'a pas produit leur trop court passage au milieu de nous? Ce qui rendra leur mémoire impérissable c'est l'œuvre établie pendant leur séjour ici, je veux parler de l'établissement du Tiers-Ordre de la Pénitence. Le bien ils le veulent, mais ils le veulent sérieux, solide et durable : les moyens ils les prennent, mais ils les choisissent efficaces. Ils ne calculent pas avec l'enthousiasme du moment, mais ils visent avant tout à obtenir la persévérance « peu mais toujours d'abord, beaucoup mais encore toujours ensuite ». Aussi n'est-ce qu'après avoir donné le temps à la froide réflexion et à la ferme détermination qu'ils ont enrôlé dans le Tiers-Ordre les 176 âmes de bonne volonté qui se sont présentées aux deux réceptions qui ont eu lieu. Beau début sans doute, heureux prélude d'une nouvelle scène ravissante qui ira se jouer désormais au sein de notre population canadienne ; ce que d'autres désespèrent de réaliser, le Tiers-Ordre l'exécutera, c'est sa spécialité.

La Providence a su ménager quelques circonstances favorables. La mort d'une nouvelle Tertiaire, son ensevelissement avec le grand costume du Tiers-Ordre, ses funérailles imposantes n'ont pas peu contribué au résultat obtenu. La délicate attention des Pères Missionnaires se faisant un devoir d'assister aux obsèques et de donner l'absoute ont fait comprendre quels liens étroits de parenté spirituelle existaient entre les enfants des trois Ordres de Saint François et quel avantage il y avait à devenir membre d'une si nombreuse et si sainte Famille. L'avenir est plein d'espoir pour le Tiers-Ordre. (Un ami de la Revue)

Saint-Roch de Québec.—Le 13 mars, les Discrètes de la Fraternité des Sœurs étaient réunies sous la présidence de leur Vénéré Directeur. Le but de la réunion était de procéder à l'élection du Discrétoire pour un nouveau triennat. En voici le résultat, tel que commmuniqué à l'assemblée mensuelle du 17 mars.

Maîtresse des Novices ... "Elzéar Langlais.
Secrétaire ... Melle Adéline Giroux.
Trésorière ... D<sup>me</sup> Albert Nicol.

Discrètes: Dames Vve Octave Migner; Etienne Marceau; Philippe Labranche; Edouard Allard; Docteur Lamothe; Mathias Blouin; Stanislas Dupras; Alfred Gingras; Caroline Pouliot.

Le Discrétoire des Frères a été ainsi constitué:

Assis Maît Secre Trése Disci Edouar croix;

Supé

La ré très agr coutimi éloquen et après professi

Sain nité de a eu 13 roisse en zèle pru réjouit, Père. P tion, et

Aussi plus ard Dei si k la part c la vie ét







touche à